



Avis

Les deux bâtiments peuvent accepter un projet de rehausse/viabilisation du volume de toiture sans en altérer les caractéristiques, même celles de l'immeuble d'angle qui lui ont valu une inscription à l'inventaire du patrimoine immobilier recensant les biens significatifs pour l'architecture et l'histoire urbanistique de la Région.

La CRMS souscrit pleinement à la volumétrie, la matérialité, et l'expression de la rehausse proposée sur le bâtiment Avenue Rodin 23. L'intervention est équilibrée, harmonieuse, sobre et respectueuse du bâtiment et de son environnement.

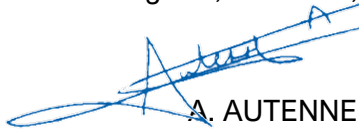


Par contre, la CRMS est défavorable au projet d'intervention, sous sa forme et son expression actuelle, sur l'immeuble d'angle rue Hottat. Elle le juge particulièrement incongru et peu intégré, tant au niveau de l'immeuble que du paysage urbain, d'autant qu'il s'agit d'un immeuble d'angle avec une forte visibilité. La CRMS estime que l'intervention rompt avec l'équilibre, les rapports de proportions, les rapports de pleins et de vides et l'ordonnement, qu'il est pourtant essentiel de maintenir entre la façade et la toiture.

Une proposition plus sobre, en meilleure adéquation avec le rapport façade-toiture devrait être examinée. La CRMS recommande de recourir à une formule comme celle proposée pour le bâtiment Avenue Rodin 23, qui permet à la fois des enjeux de programmation et une intégration harmonieuse de qualité.

La CRMS note par ailleurs que les cages d'escalier, les principes de circulation et l'ascenseur ancien semblent conservés dans le projet, ce qui est très positif. Le reportage photo joint au dossier révèle quelques autres éléments de petit patrimoine tels que des lambris, boîte aux lettres, portes, etc., qu'il y a lieu de préserver. L'inventaire de l'ensemble de ces éléments devrait être mené – les photos ne donnent peut-être qu'une partie de l'information. La CRMS n'a pas visité l'intérieur du bien.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. : mleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels